

LES FILIERES PREVENTIVES : NOUVELLE FRONTIERE DES ECO – ACTIVITES EN ILE-DE-FRANCE

Table ronde du 30 Novembre 2007

Agora de l'espace Ile-de-France – Pollutec, Paris

COMPTE-RENDU

Sommaire

	<i>Page</i>
Compte rendu de la table ronde	2
Programme	12
Diaporama – cadrage et enjeux	13

Compte rendu réalisé par RDI Dominique Drouet

Contacts

Dominique Sellier – ARENE Ile-de-France – d.sellier@areneidf.org

Anne Laure Barbe – ARD Ile-de-France – albarbe@paris-region.com

Dominique Drouet – RDI – drouet@rdi-consultant.com

Les filières préventives : nouvelle frontière des éco – activités en Ile-de-France.

Table ronde du 30 Novembre 2007, Agora de l'espace Ile-de-France – Pollutec, Paris.

Ouverture – Dominique Sellier, Agence Régionale Environnement et Nouvelles Energies d'Ile-de-France - Anne-Laure Barbe, Agence Régionale de Développement d'Ile-de-France.

La table ronde vise à débattre des résultats d'un travail collectif, piloté par l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE) et l'Agence régionale de développement Paris – Ile-de-France (ARD), sur les filières éco - industrielles préventives en région Ile-de-France. Dominique Sellier souligne que *"ce travail collectif a mobilisé en 2007 une cinquantaine de responsables d'entreprises et de représentants de groupement d'entreprises"*¹.

A l'origine de cette action, il est apparu à l'ARD et à l'ARENE que la montée en puissance des politiques de développement durable imposait dorénavant de s'intéresser davantage aux filières préventives, car celles-ci présentent simultanément des bénéfices écologiques substantiels, en s'attaquant directement aux causes de certains problèmes environnementaux, et des bénéfices économiques tout à fait prometteurs, car elles correspondent à des marchés créateurs d'emplois dont la croissance annuelle est souvent très supérieure à 10 %.

La société de consulting Recherche Développement International (RDI) a été chargée par l'ARENE et l'ARD de cette étude avec pour mission, tout d'abord, d'identifier les filières préventives et les entreprises actives dans ces domaines en Ile-de-France, puis de mettre en évidence leurs besoins en termes de développement et de soutien à leurs activités et enfin de dégager les atouts et enjeux de ce secteur afin d'analyser son potentiel de développement économique.

Anne-Laure Barbe et Dominique Sellier précisent que la table ronde permettra, après un premier cadrage proposé par Dominique Drouet (RDI), de discuter des témoignages de deux

¹ Cf. Rapport de synthèse : D. Drouet – RDI "Les éco – filières préventives en Ile-de-France. Elaboration concertée d'un programme d'actions à l'horizon 2015". Septembre 2007.

experts, Philippe Osset, Senior Manager, PricewaterhouseCoopers & Ecobilan, et Eric Parent, Directeur associé de Climat Mundi, témoignages portant sur deux marchés en émergence particulièrement intéressants, celui de l'éco – conception et celui des services associés au CO₂.

Cadrage et enjeux – Dominique Drouet, RDI – Recherche Développement International².

D. Drouet souligne tout d'abord que le volet préventif figure dès l'origine dans les définitions des éco – activités. Ainsi le *Manuel OCDE – EUROSTAT*, qui fait référence depuis la fin des années 1990 pour définir ce secteur, parle de *"l'ensemble des activités assurant la fourniture de biens et services permettant de MESURER, de PREVENIR, de LIMITER ou de CORRIGER les atteintes à l'environnement..."*.

Dans une optique dynamique, il faut aussi remarquer en préambule que le développement des éco - filières préventives ne menace que très marginalement les activités curatives, car l'importance des activités curatives demeurera, *"en raison de la nécessité de gérer des parcs d'équipement de dépollution toujours en croissance et de faire face à l'apparition sans cesse renouvelée de nouvelles émissions polluantes à traiter"*.

Les activités préventives mobilisent trois grands mécanismes : des modifications de conception et de fonctionnement des systèmes de production et des établissements humains, l'introduction de régulations optimisées au plan environnemental et énergétique et, enfin, des substitutions d'activité.

Elles permettent d'améliorer les performances à la fois au niveau des "intrants", c'est-à-dire des matières premières, des substances et de l'énergie, qui sont utilisés et au niveau des rejets polluants dans l'eau, dans l'air, dans le sol, etc. Le fait que les activités préventives agissent à la fois sur les "intrants" et sur les "sortants", introduit un bénéfice écologique tout à fait considérable. Par comparaison, les activités dites curatives *"qui représentent aujourd'hui dans la plupart des pays plus de 80 % des chiffres d'affaires des éco-activités"*, se limitent à agir au niveau des rejets et émissions, ou encore via la restauration de la qualité environnementale des sites pollués et des écosystèmes dégradés.

L'intérêt d'une action en faveur des activités préventives, a été renforcé récemment par la publication du Rapport Stern, car ce rapport démontre l'importance du "coût de la non

² Le diaporama support de cette présentation figure en fin de document.

prévention". De plus, les bénéfices économiques du développement des activités préventives en termes de croissance et d'emploi, sont de plus en plus évidents. Certains ont même qualifié ces filières de *"plus forte opportunité économique du XXI^e siècle"*. Parmi les illustrations proposées par D. Drouet : les investissements de prévention des pollutions des entreprises françaises croissent depuis dix ans ou à un rythme annuel de 13 % en moyenne ; certaines projections établies sur la base des décisions du Grenelle de l'environnement en termes d'emplois, sont aussi très significatives, avec par exemple 220.000 emplois supplémentaires pour les filières relatives aux énergies renouvelables ou encore 100.000 emplois supplémentaires pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Le travail mené dans le cadre des ateliers ARENE-ARD, a permis de discuter des perspectives de quatre grands ensembles de filières. La première catégorie concerne les filières dites d'éco - production qui sont tournées vers l'amélioration des performances des systèmes de production. Ces filières comportent notamment les activités d'éco - conception de produits et de services, d'ingénierie d'une production plus propre et sobre, ainsi que de gestion des cycles de matières. *"Elle rejoint ainsi la notion "d'économie de la fonctionnalité", mise en avant par le Grenelle de l'environnement"*. Deuxième catégorie, les filières relatives aux "éco - énergies" renvoient bien sûr aux technologies et services pour l'efficacité énergétique, ainsi qu'aux énergies renouvelables. Un troisième ensemble, plus large, a été traité sous l'intitulé "éco - gestion des villes et territoires". Ceci recouvre en particulier l'éco - aménagement (évaluation environnementale des plans et programmes...), le génie écologique des territoires, les filières d'économie et de gestion alternative de l'eau (par exemple en liaison avec la récupération des eaux pluviales), les filières relatives à l'éco - conception des bâtiments et des quartiers, de même que les services dits d'éco - mobilité ou d'éco - logistique ainsi que les filières locales d'approvisionnement relatives aux matériaux plus sains. Enfin, le quatrième atelier a abordé le champ en émergence des services pour une économie carbone, c'est-à-dire les services associés à l'ingénierie de projets Kyoto ou encore les services associés au marché du CO₂.

Chacun des ateliers a permis de dresser un diagnostic sur la situation francilienne, qu'il s'agisse de caractériser le tissu d'entreprises présentes aujourd'hui sur le territoire d'Ile-de-France, les capacités de la R&D implantée dans la région et l'existence ou non de groupements ou de réseaux réunissant les acteurs concernés.

Cette analyse permet de mettre en évidence plusieurs atouts de la région Ile-de-France. Elle démontre tout d'abord que la région dispose d'un fort potentiel d'ensemble : les activités déjà

implantées en Ile-de-France, couvrent l'ensemble du champ préventif, *"ce qui constitue une particularité dont peu d'autres régions européennes peuvent se prévaloir"*. D'autre part, la taille du marché francilien constitue un atout de premier ordre. Et il faut souligner *"les très fortes potentialités de la région sur trois maillons clé de toutes les filières que constituent les activités de "conseil – ingénierie – étude – certification", les activités associées aux logiciels et les activités de recherche"*. Enfin, la région concentre une forte proportion des entreprises françaises spécialisées dans les domaines de l'éco - conception et de l'éco – mobilité, ainsi qu'une forte proportion des sociétés d'ingénierie tournées vers la "production propre" et de l'offre de services "économie carbone".

Le travail réalisé a aussi permis d'esquisser un classement positionnant l'offre francilienne par rapport à celle des régions leaders en Europe. Ce bilan doit interpeller les décideurs, car seule l'offre francilienne dans le domaine des services associés au marché du carbone, apparaît au niveau des meilleurs régions européennes. *"Dans tous les autres domaines, l'offre de la région se situe à un niveau intermédiaire, voire beaucoup plus en retard"*. Ce classement démontre ainsi *"le chemin qui reste à parcourir si l'Ile-de-France souhaite accéder à un leadership européen dans le domaine des éco – filières préventives"*.

A partir de ce constat, les ateliers ont permis de réfléchir aux défis qui doivent être relevés par la Région pour améliorer sa position en Europe. Parmi ceux-ci, on trouve par exemple actuellement pour l'essentiel des TPE ou des PME dans la plupart des filières, mais très peu de groupes importants. Il y a bien sûr des exceptions : *"On peut par exemple mentionner l'implication des groupes du secteur de l'eau en matière de contrats de gestion externalisée des eaux industrielles avec un volet maîtrise des consommations"*.

D'autre part, seules certaines filières sont aujourd'hui bien représentées par des groupements professionnels. De plus, les groupements existants, qu'il s'agisse par exemple de l'APEDEC dans le domaine de l'éco - conception, de l'ADIVET dans le domaine des toits végétalisés ou encore de Bâtir Sain pour les matériaux écologiques, n'ont que des moyens très limités.

Autre remarque importante, les ateliers ont démontré la mobilisation encore très insuffisante au sein de l'offre francilienne des technologies et de savoir-faire ayant fait leurs preuves en Europe. *"Ceci est un point clé que l'on retrouve dans beaucoup des filières"*. Enfin, les ateliers ont aussi permis de constater les progrès qui restent à accomplir pour tirer pleinement parti du potentiel de recherche francilien et, sur différents créneaux, le manque de professionnels qualifiés.

Le constat a par ailleurs été fait de la difficile mise en place de certains des modèles économiques qui sont indispensables pour générer une demande adaptée aux éco - filières préventives : *"On peut parler, à titre d'exemple, de la progression encore beaucoup trop marginale des "contrats de performance énergétique" sur le marché francilien"*. Il en va de même des autres dispositions permettant d'assurer une partie de la rémunération des prestataires sur la base de leurs performances environnementales.

En conclusion, *"il y a urgence à prendre des décisions en faveur de ces filières qui soient à la hauteur des enjeux"*. Dans cette perspective, le travail collectif, mené dans le cadre des ateliers ARENE-ARD, débouche sur un ensemble structuré de recommandations d'actions.

Témoignage sur le marché en émergence de "l'Eco - conception des produits et services" : Philippe Osset, Ecobilan, PricewaterhouseCoopers.

Philippe Osset souligne tout d'abord *"qu'il faut considérer l'activité d'éco - conception dans son acception d'ensemble, car l'approche "éco – conception" renvoie à un véritable changement systémique de la production de biens et de services"*, permettant d'intégrer les considérations environnementales dans les processus traditionnels de conception.

D'une certaine manière, le développement de l'éco - conception rejoint le développement de la démarche qualité. Ce développement nécessite l'implication de multiples acteurs. Il y a bien sûr les consultants externes qui peuvent aider à introduire de nouvelles méthodologies dans les entreprises. Il y a aussi les chercheurs et les universitaires qui sont sollicités pour la formation et la qualification des acteurs différents et des entreprises. Cependant, c'est aussi en interne, au sein même des entreprises productrices de biens et de services, que les qualifications des personnels évoluent car les démarches préventives parmi lesquelles figure l'éco - conception, sont amenées à se développer au sein des entreprises.

La filière "éco – conception" est en développement en Ile-de-France. Certains marchés sont appelés à croître significativement dans un avenir proche. On peut prendre de nombreux exemples en matière d'éco - services avec notamment la diffusion de dispositifs de type "Vélib". Il y a là toute une gamme de pistes très intéressantes, grâce au passage du produit au service et à la possibilité d'utiliser un bien sans le posséder. *"Ceci offre un champ de développement considérable pour les éco - filières préventives"*.

Dominique Sellier : quels sont les principaux obstacles au développement des activités d'éco-conception ?

Philippe Osset : il y a bien sûr un problème de coûts, notamment dans le cas des PME. Cependant, la mutation vers ces nouvelles modalités de conception et d'organisation des systèmes de production et des services, constitue un enjeu stratégique pour les entreprises. Il apparaît de plus en plus évident que *"cette mutation sera indispensable à leur croissance, à leur compétitivité et parfois même à leur survie"*. Pour l'ensemble des entreprises, il devient rapidement de plus en plus indispensable d'utiliser moins de ressources et réévaluer globalement, dans une optique environnementale, le mode de conception des biens et des services qu'elles mettent sur le marché.

Les activités d'éco - conception sont aujourd'hui soutenues au niveau international et au niveau de l'Union Européenne. A notamment été introduite la notion de "responsabilité élargie des producteurs" qui est appelée à avoir un impact de plus en plus important. Différentes incitations réglementaires, ainsi que des projets de directives relatives à l'éco - conception sont en cours d'étude. Tout ceci constitue et va constituer un ensemble d'incitations et d'obligations légales qui marquera fortement l'environnement dans lequel évolueront les entreprises.

Philippe Osset souligne en conclusion qu'il existe au plan français des mesures incitatives telles que les appels à projet de l'ADEME. Plusieurs ont déjà eu lieu et d'autres seront lancés dans les mois à venir.

Témoignage sur le marché en émergence des "Services pour une économie carbone" :
Eric Parent, Climat Mundi.

Climat Mundi est l'une des nouvelles entreprises qui se sont récemment créées sur le marché émergent des "services pour une économie carbone".

Climat Mundi intervient en particulier sur le marché des crédits carbone, ces crédits étant des outils permettant de financer des projets de réduction d'émission de gaz à effet de serre. La société apporte ses services notamment aux entreprises qui souhaitent agir dans une perspective de développement durable. Une de ses actions consiste dans un premier temps, à mesurer leurs émissions de CO₂ via la réalisation d'un bilan carbone. Il s'agit ensuite de déterminer des mesures permettant de réduire ces émissions à la source. En ce qui concerne les émissions restantes, Climat Mundi permet aussi à ses clients, de les "compenser" en contribuant financièrement à des projets réduisant les émissions de CO₂ menés par d'autres

acteurs. Climat Mundi appuie également les entreprises dans leur communication relative à l'ensemble de leur démarche carbone.

Globalement les marchés des services pour une économie carbone, qui sont apparus en particulier avec l'adoption du Protocole de Kyoto, sont aujourd'hui en plein essor. Ils connaissent *"un rythme de croissance tel qu'ils doublent chaque année et leur volume est appelé à être multiplié par dix dans les dix années à venir"*.

Dominique Sellier : quelles sont les compétences et les acteurs mobilisés par ces nouveaux marchés ?

Eric Parent : plusieurs grandes catégories d'activités relèvent de ces nouveaux marchés. Il s'agit notamment d'une part de la mesure et du comptage des émissions, et d'autre part des échanges de crédit carbone. Ces activités nécessitent des compétences de cabinets d'experts et de prestataires dans le domaine de la certification. Elles font appel aussi à des services de type bancaire et à des intervenants pour l'accompagnement juridique.

Dominique Sellier : quels obstacles devraient être levés pour améliorer l'offre francilienne sur ces nouveaux marchés ?

Eric Parent : une question essentielle porte sur la formation, en particulier la formation des personnels techniques et ingénieurs capables de procéder aux mesures des émissions carbone des entreprises. On constate aussi que l'offre francilienne des nouveaux prestataires, est relativement éclatée. *"Il serait très intéressant de pouvoir regrouper cette offre et de lui donner une meilleure visibilité afin de bien démontrer les complémentarités entre les entreprises qui interviennent dans ce champ et de rendre plus lisibles leurs prestations"*.

Il existe aussi des obstacles d'ordre institutionnel et réglementaire. Eric Parent mentionne à ce titre l'absence de définitions juridiques et fiscales précises dans certains domaines.

Débat d'ensemble

Dominique Sellier : peut-on élargir les observations faites par Philippe Osset et Eric Parent à certaines des autres filières préventives ?

Dominique Drouet : il est intéressant par exemple de constater que les besoins de formation en personnels qualifiés, se présentent de façons très différentes selon les filières. En effet, s'il y a pléthore de jeunes très bien formés dans des domaines tels que l'aménagement durable, d'autres domaines comme celui qui vient d'être évoqué des services pour une économie

carbone et la mesure des émissions de CO₂, ou encore de celui des techniciens qualifiés dans le domaine de l'énergie, souffrent fortement d'un manque de personnels compétents.

Dominique Sellier : de façon plus globale, quels sont les grands axes de recommandations qui ressortent du travail mené avec les entreprises franciliennes de ces différentes filières ?

Dominique Drouet : il conviendrait tout d'abord de mieux mobiliser, en faveur des éco – filières préventives, un certain nombre de structures et d'outils déjà disponibles en Ile-de-France. On peut mentionner les pôles de compétitivité VMD et "Finance innovation", de même que le CRITT chimie environnement, ou encore l'action "Achats publics responsables" dans laquelle est notamment impliqué l'ARENE, de même que les actions "réseaux d'entreprises" mises en avant par l'Unité du développement du Conseil régional. La panoplie des outils de formation doit aussi être mobilisée. Il faut aussi renforcer les structures professionnelles existantes dont les moyens sont le plus souvent dérisoires.

Cela dit, les recommandations formulées dans le cadre des ateliers montrent aussi que *"des dispositions nouvelles sont indispensables"*. Elles sont par exemple nécessaires pour promouvoir certains modèles économiques comme le passage du produit au service, les contrats de performance énergétique, ou encore pour accélérer le transfert des technologies et savoir-faire ayant fait leurs preuves en Europe. La région gagnerait aussi à prendre une position en pointe en matière d'utilisation des marchés publics pour favoriser des solutions innovantes et expérimentales.

Par ailleurs, au niveau de l'internationalisation des entreprises, il a été souligné que le PEXE, Plan export des éco - entreprises, qui se constitue aujourd'hui en Association de groupements territoriaux d'éco - entreprises offre une opportunité pour le développement à l'export. Comparativement à d'autres régions, les structures franciliennes utilisent encore trop peu ce levier.

Question de la salle : en quoi le fonctionnement des Pôles de compétitivité peut-il être bénéfique à ces filières ?

Anne-Laure Barbe : le regroupement géographique facilite les discussions entre acteurs, la rencontre des idées et le partage des outils pour concevoir et mettre en œuvre des projets innovants. Les synergies créées ont pour but d'accélérer les processus d'innovation. *"Les pôles ont aussi pour rôle de réduire la distance entre la recherche et les marchés, ce qui constitue une démarche importante dont peuvent notamment bénéficier les filières préventives"*.

Question de la salle : quels sont les principaux clients pour des prestations de réalisations de bilan carbone ?

Eric Parent : actuellement, les institutionnels représentent encore la plus forte part des clients de la filière. Cependant, de plus en plus d'entreprises, actives ou non dans le domaine de l'environnement, sollicitent ce type de service. Leur motivation répond à une démarche générique d'amélioration de leurs performances environnementales et aussi à des questions d'image commerciale. Il y a donc parfois une certaine convergence entre les préoccupations commerciales et les objectifs de lutte contre le changement climatique.

Dominique Sellier : existe-t-il à l'étranger par exemple des dispositifs qui ont été mis en place pour promouvoir les éco - filières préventives ?

Dominique Drouet : dans certaines régions européennes, en Suède ou en Autriche par exemple, les groupements d'entreprises et d'acteurs constitués autour de ces filières ont un poids conséquent dans l'économie régionale. Leur capacité de lobbying est sans commune mesure avec ce que l'on observe actuellement pour leurs homologues dans le contexte francilien. C'est certainement là une première différence importante. Dans ces régions des stratégies concertées sont mises en place entre les groupements d'entreprises et les acteurs publics. Un des résultats est de donner une visibilité plus forte aux entreprises de ces filières et de favoriser leur développement, ce dont on pourrait tout à fait s'inspirer en Ile-de-France.

Conclusion : **Jean-Marc Brulé, Conseiller Régional d'Ile de France.**

Je voudrais tout d'abord souligner l'excellence et l'utilité pour tous, de ce travail mené sur les éco - filières préventives en Ile-de-France. Comme cela a été mis en évidence, *"le rythme de croissance des marchés, de même que l'impact écologique très positif de ces filières, invitent à une mobilisation rapide pour soutenir et optimiser leur développement"*.

Il est très intéressant de constater que l'Ile-de-France est présente sur l'ensemble de ces filières. Ceci constitue donc une excellente "base de départ" pour s'attacher à rattraper les retards dans certains domaines, au niveau national comme au plan international.

Sur la base de ce constat, Jean-Marc Brulé conclut ensuite la table ronde en annonçant que la Région fera en particulier des efforts pour favoriser davantage la mise en réseau des éco - entreprises et renforcer l'accompagnement financier de ces filières. *"Un programme global de soutien aux éco - activités, donnant toute leur place dédiée aux éco - activités préventives, sera mis en place dès le printemps prochain par la région"*.

Anne Laure Barbe remercie l'ensemble des intervenants et tous ceux qui ont suivi cette table ronde, se déclarant confiante que ces échanges dans le cadre de Pollutec 2007 "*contribueront à faire avancer l'Ile-de-France en direction de cette "nouvelle frontière" pour le développement des éco – activités*".

LES FILIERES PREVENTIVES : *NOUVELLE FRONTIERE* DES ECO – ACTIVITES EN ILE-DE-FRANCE

Table ronde à Pollutec

Vendredi 30 Novembre 2007 de 10 h à 11 h

Agora de l'espace Ile-de-France : Hall 5 A - Allée K - îlot 46.

La montée en puissance des politiques de développement durable impose de s'intéresser davantage aux filières préventives. Celles-ci présentent en effet simultanément des bénéfices écologiques substantiels, car elles s'attaquent directement aux causes des problèmes environnementaux, et des bénéfices économiques prometteurs, car elles correspondent à des marchés créateurs d'emplois dont la croissance annuelle est souvent très supérieure à 10 %.

Objectifs

Suite au travail collectif qui a mobilisé en 2007 une cinquantaine de responsables d'entreprises et de représentants de groupement d'entreprises, la table ronde a pour objet de :

- Débattre des dynamiques de développement des filières en émergence : éco – production, éco – énergie, éco – gestion ville et territoires, services pour une économie carbone...
- Témoigner des besoins de mobilisation pour tirer pleinement parti de ces opportunités.

Déroulement

10h00 Ouverture – Dominique Sellier, Agence Régionale Environnement et Nouvelles Energies - Anne-Laure Barbe, Agence Régionale de Développement d'Ile de France

Cadrage et enjeux - Dominique Drouet, RDI – Recherche Développement International

Témoignages sur des marchés en émergence.

- Philippe Osset, Ecobilan, PricewaterhouseCoopers : éco-conception de produits et services
- Eric Parent, Climat Mundi : services pour une économie carbone

Réaction.

- Jean-Marc Brûlé, Conseiller Régional d'Ile de France.

Débat avec la salle

11h00 Fin de la table ronde.

Les filières préventives : *nouvelle* frontière des éco – activités en Ile-de-France



Agora de l'espace Ile-de-France - Pollutec
30 Novembre 2007

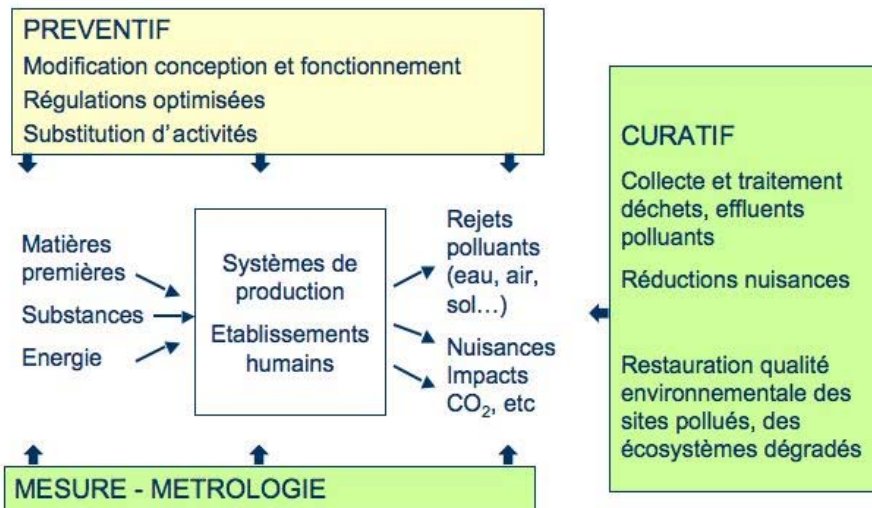
D. Drouet – RDI – Recherche Développement International drouet@rdi-consultant.com 06 1604 7412

Définition des éco - activités : le volet préventif figure dès l'origine.

Panorama de l'industrie communautaire (1990), Manuel OCDE – EUROSTAT (1999) :

- ▶ Ensemble des activités assurant la fourniture de biens et services permettant de MESURER, de PREVENIR, de LIMITER ou de CORRIGER les atteintes à l'environnement : pollution de l'eau, de l'air, du sol, dégradation des milieux naturels et des écosystèmes, problèmes de déchets, de nuisances sonores et olfactives...

Eco – activités préventives et curatives.



Grandes catégories d'éco - filières préventives.

	Eco – production	Eco – énergie	Eco – gestion ville – territoires	Service économie carbone
Modification conception et fonctionnement	Eco – conception produits / services. Ingénierie production propre et sobre. Gestion cycle matières.	Technologies et services pour l'efficacité énergétique.	Eco – aménagement, génie écologique territoire.	
Régulations optimisées			Economie / gestion alternative eau. Eco-conception bât / quartiers. Gestion / recyclage déchets.	Ingénierie projets Kyoto. Services associés marchés CO ₂ .
Substitution d'activités		Filières EnR.	Filières locales et matériaux sains. Services "éco – mobilité", "éco – logistique".	

Croissance et emplois : quelques illustrations.

Eco - production	Eco - énergie	Eco - gestion ville / territoires	Services économies carbone
<p>+ 13 % / an</p> <p>Investissements de prévention des pollutions</p> <p>Entreprises françaises 1996 - 2005</p> <p>Source : SESSI</p>	<p>+ 220.000 emplois</p> <p>Filières EnR</p> <p>France</p> <p>2008 - 2020</p> <p>Source : SER, Grenelle de l'environnement</p>	<p>+ 100.000 emplois</p> <p>Performance énergétique bâtiment</p> <p>2008 - 2012</p> <p>Source : Grenelle de l'environnement</p> <p>+ 60.000 emplois</p> <p>Gestion alternative eau (All, 2000/05)</p>	<p>+ 130 %</p> <p>Volume des crédits carbone échangés</p> <p>2005 - 2006</p> <p>Source : Banque Mondiale</p>

Eco - production : éléments de diagnostic (1)

	Caractéristiques du tissu d'entreprises	Capacités R&D francilienne	Réseaux ou groupements d'entreprises
Ingénierie production propre et sobre	PME indépendantes + filiales groupes	Potentialités R&D fortes : Stés ingé, CTI, CNAM, CEA Armines, IFP	CRITT Chimie Environnement Syntec Ingénierie
Eco-conception produits et services	Les 2/3 capacités ingénierie en IdF TPE + PWC	Labos publics moins présents en IdF que les entreprises	APEDEC
Gestion cycles matières	TPE / PME + groupes (Veolia, Suez, CFF...)	Pôle R&D Federec en Rhône-Alpes	FEDEREC - FNADE Syndicat IdF

Eco - production : éléments de diagnostic (2)

- ▶ Filières à dominante conseil, ingénierie, études, avec un volet certification en développement.
- ▶ Marchés multiformes :
 - ▶ Demandes d'améliorations incrémentales,
 - ▶ Articulation aux capacités en interne des entreprises.
- ▶ Fort potentiel en IdF :
 - ▶ 30 % de l'ingénierie française de la production propre,
 - ▶ 50 % de l'offre d'éco-conception.
- ▶ Montée de l'exploitation de services : prestations retour – produit, gestion matières secondaires...

Eco - énergies en Ile-de-France : éléments de diagnostic (1)

	Caractéristiques du tissu d'entreprises	Capacités R&D francilienne	Réseaux ou groupements d'entreprises
Efficacité énergétique	TPE + PME + EDF, GDF, Dalkia, Elyo, Schneider, Siemens...	Potentiels : Mines, EDF, Université...	ATEE, AICVF, GIMELEC, FG3E, Club S2E...
Energies renouvelables	TPE + PME + Total, GDF, EDF, Veolia...	ENS Chimie Paris, Optics Valley, IFP, EDF Relocalisation équipes CEA à Chambéry	SER, ADECA, Groupements valorisation bois énergie...

Eco - énergies en Ile-de-France : éléments de diagnostic (2)

- ▶ **Energies renouvelables :**
 - ▶ Les filières actuellement les plus développées en IdF : bois-énergie, géothermie
 - ▶ Peu de fabrication industrielle, mobilisation insuffisante du potentiel de recherche, peu de professionnels qualifiés pour installer les équipements.
- ▶ **Efficacité énergétique :**
 - ▶ Filière "complète" , incluant toutes les composantes industrielles et de services (ingénierie, exploitation) ;
 - ▶ Amorce de mise en place de modèles économiques (CPE, CEE...) générant une demande d'efficacité énergétique.
 - ▶ Effort de recherche restant en grande partie à construire.

Eco-gestion ville-territoires : éléments de diagnostic (1)

	TPE	PME	Groupes
Eco-aménagement	+++	++	+ (Arlington...)
Economie et gestion alternative de l'eau	++	++	++ (Leroy-Merlin, Veolia, Suez, SAUR...)
Récupération-recyclage déchets	++	+	+++ (Veolia, Suez, CFF Recycling...)
Qualité environnementale des bâtiments	++	++	++ (Matériaux, BTP, promoteurs)
Eco-mobilité, éco-logistique	+++	+	++ (RATP, Decaux, CMA...)

Eco-gestion ville-territoires : éléments de diagnostic (2)

- ▶ Trois profils différenciés apparaissent :
 - ▶ les filières "complètes" (par ex : "qualité envtale des bâtiment"),
 - ▶ les filières "à dominante ingénierie", telle que "éco - aménagement",
 - ▶ les filières "à dominante ingénierie et exploitation" (par ex : "éco - mobilité et éco – logistique").
- ▶ Compte tenu du caractère émergent d'une partie des filières, les TPE et PME sont très présentes au sein de l'offre.
- ▶ Des groupements spécifiques (ADIVET, Bâtir Sain, IFEP...) ou issus de Syndicats professionnels commencent à se constituer.
- ▶ Le pôle VMD, non spécifique aux filières préventives, a vocation à développer des applications en collaboration avec la recherche.

Les "Services pour une économie carbone" : éléments de diagnostic (1)

Caractéristiques du tissu d'entreprises	Capacités de R&D francilienne	Réseaux ou groupements d'entreprises
<p>TPE</p> <p>Groupes bancaires : CDC, IXIS-Caisse d'Epargne, etc.</p> <p>Certificateurs : Veritas, KPMG Sustainability, PWC, DNV Cert, etc.</p>	<p>R&D interne aux groupes.</p> <p>Peu d'équipes publiques actives en recherche appliquée.</p>	<p>Existence de différents groupes de travail (CDC, Paris Europlace...).</p> <p>Pôle "Finance innovation".</p>

Les "Services pour une économie carbone" : éléments de diagnostic (2)

- ▶ Rôle important des prestations de matières grise : conseil, logiciels, sécurité des transactions, etc.
- ▶ L'Ile-de-France :
 - ▶ concentre les principaux acteurs de l'offre française,
 - ▶ bénéficie de la création du Pôle de compétitivité "Finance Innovation",
 - ▶ est la seule région française pouvant jouer un rôle significatif à l'international (2 logiciels principaux sont utilisés dans l'UE pour la gestion des quotas de CO₂ dont celui de la CDC).
- ▶ Opportunités ouvertes par l'appel à projets domestiques CO₂.

Récapitulatif (1) : les atouts franciliens

- ▶ Un fort **potentiel d'ensemble** : les activités déjà implantées en Ile-de-France couvrent l'ensemble du champ préventif.
- ▶ La **taille du marché** francilien constitue un atout de premier ordre, dont peu d'autres régions européennes peuvent se prévaloir.
- ▶ Très fortes potentialités sur **trois maillons clés** : "conseil – ingénierie – études - certification", "logiciels" et "recherche".
- ▶ Déjà **14.000 emplois directs** en Ile-de-France, dont une forte proportion d'emplois hautement qualifiés.
- ▶ La région concentre **une forte proportion** :
 - ▶ des TPE françaises spécialisées éco – conception et éco – mobilité,
 - ▶ des sociétés d'ingénierie tournée vers la "production propre",
 - ▶ de l'offre de services "économie carbone".

Récapitulatif (2) : l'offre francilienne par rapport à celle des régions leaders en Europe.

	En retard	Niveau intermédiaire	Au niveau régions leaders		En retard	Niveau intermédiaire	Au niveau régions leaders
<i>Eco - production</i>							
Production propre / sobre				Economie eau et gestion alternative eau			
Eco - conception produits				Eco - aménagement génie écologique			
<i>Eco - énergies</i>							
Efficacité énergétique				Qualité envtie bâtiments - quartiers			
Energies renouvelables				Eco - mobilité et écologistigique			
<i>Eco - gestion ville territoire</i>				<i>Services économie carbone</i>			
Recyclage des déchets				Ingénierie Kyoto, Services marchés CO ₂			

Récapitulatif (3) : les défis à relever

- ▶ **Faible taille** de beaucoup d'acteurs, **faible standardisation** des offres.
- ▶ Toutes les filières ne sont pas encore représentées par des **groupements professionnels dédiés**. Les groupements existants n'ont que des **moyens limités**.
- ▶ Mobilisation très insuffisante au sein de l'offre francilienne des **technologies ayant fait leur preuve en Europe**.
- ▶ Difficile mise en place de certains **modèles économiques** générant une demande adaptée.
- ▶ Mobilisation insuffisante du **potentiel de recherche**.
- ▶ Manque de **professionnels qualifiés**.